

Fiche de données de sécurité

Administration de la sécurité et de la santé au travail
(Formulaire non obligatoire)
Formulaire approuvé

Les informations suivantes sont basées sur nos connaissances et notre expérience actuelles concernant notre produit et ne sont pas exhaustives. Elles s'appliquent au produit tel que défini dans les spécifications. En cas de combinaisons ou de mélanges, il est impératif de confirmer qu'aucun nouveau danger n'est susceptible d'apparaître. En tout état de cause, l'utilisateur n'est pas dispensé de respecter toutes les procédures légales, administratives et réglementaires relatives au produit, à l'hygiène personnelle et à l'intégrité de l'environnement de travail.
(Sauf indication contraire, les informations techniques ne s'appliquent qu'au produit pur)

| | | | | |
|--|--|--|---------------------------------|----------------|
| IDENTITÉ (telle qu'utilisée sur l'étiquette et la liste) COPOLYMÈRE P(VDF-TrFE) ou P(VF₂-VF₃) COPOLYMÈRE | | Cas: 28960-88-5 | | |
| Nom chimique : Copolymère de fluorure de vinylidène et de trifluoroéthylène | | Formule (C ₂ H ₂ F ₂) _m - (C ₂ HF ₃) _n | | |
| Section I | | | | |
| Nom du fabricant | Matériaux avancés de Stanford | Numéro de téléphone d'urgence | +1 (949) 407-8904 | |
| Adresse CA 92630 États-Unis | 23661 Birtcher Dr. Lake Forest, | Numéro de téléphone pour information | +33 (0)389 67 00 46 | |
| | | Date de préparation | 13 février 2006 | |
| | | Signature du préparateur (facultatif) | | |
| Section II — Ingrédients dangereux/Informations sur l'identité | | | | |
| Composants dangereux (identité chimique spécifique, nom(s) commun(s)) | | | | |
| | OSHA PEL | ACGIH TLV | Autres limites Recommandé | % (facultatif) |
| PNOC (particules non classées ailleurs) | - | TWA :10 mg/m ³ | - | - |
| Poussière | | TWA : 15 mg/m ³ (Poussière totale) | - | - |
| | | TWA : 5 mg/m ³ (Particules respirables) | | |
| Section III— Caractéristiques physiques/chimiques | | | | |
| Point d'ébullition | Non applicable | Densité (H ₂ O = 1) | 1,8 à 2,0 | |
| Pression de vapeur (mm Hg) | Non applicable | Point de fusion | 177 à 200°C suivant composition | |
| Densité de vapeur (AIR = 1) | Non applicable | Température de décomposition | 370 à 420°C | |
| Viscosité | Non applicable | Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) | Non applicable | |
| Solubilité dans l'eau | INSOLUBLE Autres solvants : Solvants fortement polaires, Diméthylformamide, Diméthylsulfoxyde, Diméthylacétamide, Acétone | | | |
| Apparence et odeur | POUDRE BLANCHE SANS ODEUR ou GRANULÉS | | | |
| Section IV — Données sur les risques d'incendie et d'explosion | | | | |
| Point d'éclair (méthode utilisée) | N / A (-) | Limites d'inflammabilité | LEL N / A | UEL N / A |
| Moyens d'extinction | Mousse à haut foisonnement, dioxyde de carbone, sable, eau pulvérisée | | | |
| Procédures spéciales de lutte contre l'incendie | Les pompiers et autres personnes susceptibles d'être exposées aux produits de combustion doivent porter un équipement complet de lutte contre l'incendie. équipement de protection (équipement de bunker complet) et appareil respiratoire autonome (pression requise NIOSH approuvé ou équivalent). L'équipement de lutte contre l'incendie doit être soigneusement décontaminé après utilisation. Evacuer si possible les sacs et récipients exposés au feu, sinon les refroidir par aspersion d'eau. | | | |
| Risques inhabituels d'incendie et d'explosion | Produit non inflammable. Lors de la combustion, les produits de combustion dangereux suivants peuvent se produire : oxydes de carbone et Fluorure d'hydrogène. | | | |
| Données de | | | | |
| Section V— réactivité | | | | |
| Stabilité | Instable | | Conditions à éviter | |

| | | |
|--------|---|--------------------------------|
| Ecurie | X | Température supérieure à 315°C |
|--------|---|--------------------------------|

Ce matériau est chimiquement stable dans des conditions normales et prévisibles de stockage, de manipulation et de traitement. La décomposition thermique du polymère génère du fluorure d'hydrogène (HF). La décomposition thermique du polymère commence à générer du HF à 315 °C (600 °F) et l'évolution du HF s'accélère à 370 °C (700 °F). Les conditions normales de traitement par fusion dépassent rarement 280 °C (535 °F). Au-delà de cette température, les transformateurs doivent faire preuve d'une extrême prudence, car une dégradation peut se produire.

Remarque : Dès la détection de HF ou la décomposition du polymère, continuer à faire fonctionner l'équipement avec la source de chaleur éteinte et couper l'alimentation en polymère. Faire fonctionner l'équipement à sec, aérer la zone et évacuer le personnel non essentiel. En cas de décomposition majeure, évacuer immédiatement tout le personnel et appeler le numéro d'urgence indiqué sur la première page de cette fiche signalétique. La limite plafond fixée par l'ACGIH pour le fluorure d'hydrogène (HF) est de 3 ppm.

Incompatibilité (*Matériaux à éviter*) le fluor, l'oléum fumant, les métaux alcalins, les bases fortes, les esters, les amines et l'acétone peuvent provoquer

| | | | |
|--|---------------------|--|---------------------|
| une faible libération d'énergie | | | |
| Décomposition ou sous-produits dangereux | | Fluorure d'hydrogène (HF), fluorure de carbonyle, chlorure de carbonyle, oxydes de carbone... toxiques et dérivés fluorés irritants. | |
| Dangereux Polymérisation | Peut se produire | | Conditions à éviter |
| | Cela n'arrivera pas | X | - |

Section VI— Données sur les risques pour la santé

Voie(s) d'entrée

contact avec la peau : Le matériau en fusion peut provoquer des brûlures

yeux:

Inconfort mécanique dû aux particules du produit - Les vapeurs de matière fondue peuvent provoquer une irritation

Ingestion: Peut provoquer une irritation gastro-intestinale

Inhalation: La poussière ou les vapeurs peuvent provoquer une irritation

Risques pour la santé (aigus et chroniques)

Non établi

| | | | | | | |
|-----------------|-------|-----|---------------------------|-----|----------------------------|-----|
| Cancérogénicité | NTP ? | Non | Monographies du CIRC ? | Non | Réglementé par l'OSHA ? | Non |
|-----------------|-------|-----|---------------------------|-----|----------------------------|-----|

Signes et symptômes d'exposition

-

Affections médicales généralement aggravées par l'exposition

-

Procédures d'urgence et de premiers secours

contact avec la peau : Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas d'irritation ou de persistance. En cas de contact avec la matière fondue, refroidir rapidement à l'eau froide. Ne pas tenter de décoller le polymère de la peau.

YEUX: Rincer abondamment les yeux à l'eau en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin en cas d'irritation ou de persistance.

Ingestion: Ne pas administrer de liquides si la personne est inconsciente ou très somnolente. Sinon, lui donner deux verres d'eau ou de lait et consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

Inhalation: Transporter immédiatement la personne à l'air libre. En cas de difficulté respiratoire, lui donner de l'oxygène et consulter un médecin.

Section VII— Précautions pour une manipulation et une utilisation en toute sécurité

Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement de matière

Balayer ou ramasser et déposer dans un contenant approprié. Éviter les blessures dues aux glissades ou aux dérapages. Consultez un spécialiste en réglementation pour déterminer les exigences de déclaration appropriées au niveau de l'État ou local, pour obtenir de l'aide sur la caractérisation des déchets et/ou l'élimination des déchets dangereux et d'autres exigences énumérées dans les permis environnementaux pertinents.

Méthode d'élimination des déchets

Récupérer, valoriser ou recycler si possible. Éliminer dans une décharge agréée si la réglementation locale l'autorise. Incinérer uniquement si l'incinérateur est équipé pour éliminer le fluorure d'hydrogène et les autres gaz de combustion acides. Se conformer aux réglementations fédérales, étatiques et locales. Éliminer dans une installation de gestion des déchets agréée si l'incinération ou la mise en décharge ne sont pas envisageables.

Précautions à prendre lors de la manipulation et du stockage

Conservé dans un endroit frais, aéré et sec. Ce produit n'est pas dangereux dans des conditions normales de stockage ; cependant, il doit être stocké dans des récipients fermés et étiquetés, dans un endroit sûr afin d'éviter tout dommage et tout déversement.

Autres précautions

En tant que produit fini, il s'agit d'un polymère synthétique de haut poids moléculaire. En raison de ses propriétés chimiques et physiques, ce matériau ne nécessite aucune manipulation particulière, hormis les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité propres à tout matériau industriel de ce type. Dans des conditions normales, le traitement par fusion ne devrait pas dégager de fumées dangereuses en quantités significatives. Cependant, si la température de fusion ou le cisaillement deviennent excessifs, des sous-produits dangereux peuvent être libérés. En cas de dégradation due à une température élevée (pouvant être causée par un cisaillement excessif), des produits de décomposition dangereux seront émis, notamment du fluorure d'hydrogène, ainsi que des fumées de polymère et des oxydes de carbone, dont les concentrations peuvent varier selon la durée et la température de traitement.

Section VII— Mesures de contrôle

Protection respiratoire (préciser le type)

Évitez de respirer les fumées ou les vapeurs de traitement.

En cas d'exposition aux particules en suspension dans l'air, utiliser un équipement de protection respiratoire homologué NIOSH adapté au matériau et/ou à ses composants et substances libérées lors du traitement. Si les expositions ne peuvent être réduites au minimum par des mesures techniques, consulter le fabricant du respirateur afin de déterminer le type d'équipement approprié à l'application. Respecter les limitations d'utilisation du respirateur spécifiées par le NIOSH ou le fabricant.

En cas d'urgence ou dans d'autres situations où il peut y avoir un risque d'exposition importante, utilisez un appareil respiratoire autonome à pression positive homologué ou un appareil à pression positive avec alimentation en air auxiliaire autonome.

| | | |
|-------------|---|--------------|
| Ventilation | Échappement local Prévoir la récupération des fumées au point d'émission pendant chauffage du produit. | Spécial - |
|-------------|---|--------------|

Mécanique (général)

Autre

-

-

Gants de protection

Protection des
yeux

Rév. A

page 2/3

Le port de gants de protection est recommandé. Se laver soigneusement les mains et la peau contaminée après manipulation.

Dans toutes les opérations industrielles, le port de lunettes de protection est obligatoire.

Utilisez de bonnes pratiques industrielles pour éviter le contact visuel.

Le traitement de ce produit peut libérer des vapeurs ou des fumées susceptibles de provoquer une irritation des yeux.

En cas de risque de contact avec les yeux, portez des lunettes de protection contre les produits chimiques et ayez à disposition un équipement de rinçage oculaire.

Autres vêtements ou équipements de protection

Aucun vêtement ou équipement de protection particulier dans des conditions normales (pas de décomposition du produit)

Note En cas de décomposition thermique entraînant une exposition ou un rejet de HF, la décontamination de l'équipement nécessite le port d'un équipement de protection. Contacter un hygiéniste industriel ou un agent de sécurité pour connaître le type d'équipement nécessaire.

Pratiques de travail/d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.
